AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

VOLAILLES DE CHAIR BIOLOGIQUES

20 années à produire de la volaille de qualité
Une clientèle fidélisée

Edition Décembre 2013

Objectif

L'éleveur avait pour objectif de créer un atelier volailles de chair biologiques en vente directe lui permettant d'en vivre. Son projet ne répondant pas aux conditions de viabilité, l'éleveur n'a pas bénéficié des aides à l'installation. Sa persévérance et sa technicité acquises au fil des ans sur l'exploitation lui ont permis d'atteindre son objectif initial.

L'exploitation

Un système diversifié tant par la production que par la commercialisation

L'atelier volailles

- **Superficie : 150 m² de bâtiments mobiles**
  -> 6 lots/an de 160 pintades
  -> 16,5 lots/an de 180 poulets
- **Densité d'élevage bâtiment : 14 poulets/m² et 12,8 pintades/m²**
- **Densité d'élevage parcours : 0,4 poulets/m² et 0,35 pintades/m²**
- **Durée d'élevage poulets : 20-22 semaines**
- **Durée d'élevage pintades : 19-26 semaines**
- **Vente directe : point de vente à la ferme, marché, biocoop**
- **Abattage à la ferme**

Productions annuelles

- Une production en continu

Espèces	Nombre de têtes produites par an
Poulets	2 970
Pintades	960
Dindes	140
Poules pondeuses	140

Caractéristiques de l'exploitation

- Localisation : Pays Saint Lois (50)
- Installation et conversion biologique en 1991
- 1 UTH + aide familiale + salarié 3h/semaine
- Exploitation spécialisée en volailles de chair bio

Une SAU de 9,8 ha

- 5 ha de prairies permanentes (épandage, vente de foin)
- 4,8 ha : parcours volailles

Les moyens de production

Atelier poulet de chair biologiques

Choix des races

- Poulets corniches rouges
- Souche à croissance lente (V657)
- Poussins d'un jour
- Poulets/pintades : lots séparés

Des bâtiments mobiles

- 12 bâtiments mobiles d'une surface de 12,5m²
  -> Chariot fabriqué par l'éleveur pour les déplacer
- 3 poussinières fixes
  -> Poussins 3 semaines
  -> Pintadeaux : 4 à 5 semaines
- Litière: copeaux de bois (menuiserie)
- Déjection : compostage, puis épandage
- Vide sanitaire du parcours : 3 mois
- Vide sanitaire cabane déplaçable : 15 jours

Investissement tout compris des bâtiments fixes

- Ossatures métalliques, matériel d'occasion, auto-construction
  -> 1 500 €/cabane (1991)

Parcours

- 14 parcs de 400 à 500 m²/parcours
- Entretien important difficilement mécanisable

Cabane mobile

Alimentation

Autoproduits ou acheté	Aliment de démarrage	Aliment de finition
100 % d'aliments achetés	Maïs Tourteau de soja Tourteau de tournesol Triticale Avoine Son de blé Gluten demaïs Pois Féverole	Blé Maïs Tourteau de soja Tourteau de tournesol Son de blé Huile de soja Gluten de maïs Minéraux
Prix € / tonne	**716**	**621**

Santé

- Poussins vaccinés contre la maladie de Marek
- Utilisation ponctuellement des huiles essentielles à titre curatif (5 L= 240 €)
- Perte = 2,8 %

ZOOM sur... La maladie de Marek

- **Forme classique :**

sujets âgés de 12 à 24 semaines: troubles locomoteurs, boiterie, paralysie des membres, tumeurs dans différents organes (poumons, reins, foie, ovaires)

- **Forme aigue :**

sujets âgés de 6 à 12 semaines: abattement, anémie, amaigrissement, paralysie

L'abattage et la commercialisation

Des débouchés de commercialisation variés

Abattage

- 80 volailles abattues/semaine toute l'année (hormis 3 semaines de vacances)
  -> En moyenne 60 poulets et 20 pintades
- Ancien bâtiment reconverti en local d'abattage et en chambre froide
  -> Coût à l'installation : 15 000 €
- 2 jours (18 h) passés à l'abattage par semaine
  -> Présence d'une salariée une journée (issue d'un groupement d'employeurs)
  -> Aide familiale le 2e jour

Poids moyen à l'abattage

Espèces	Poids à l'abattage
Poulet	1,7 à 2 kg
Poulette	2,2 à 3 kg
Pintade	1,6 à 2,5 kg
Dinde	3 à 4 kg

Commercialisation

- Objectif : organiser les ventes sur 2 jours (vendredi et samedi) pour diminuer les frais de transport
- Moyenne : 60 commandes et 80 volailles par semaine
- 90 % en vente directe (marchés de Saint-Lô et Caen place Saint-Sauveur)
- 10 % en magasin (biocoop)
- Transport en glacière
- Commercialisation sous le nom de l'exploitation

Prix de vente

Espèces	Prix €/kg
Poulet	8,6
Pintade	9,45
Dinde	12

Biocoop

Biocoop est une contraction de «biologique» et de «coopérative». C'est un réseau coopératif français de magasins spécialisés dans la distribution de produits alimentaires :

- d'origines biologiques
- issus du commerce équitable
- d'écoproduits

La répartition des tâches

Atelier volailles

	Tâches	Heures par semaine
Conduite d'élevage	- Préparation de l'aliment transporté à chaque cabane 1 fois par semaine - Alimentation manuelle, - Nettoyage important : arrivage lot de poulets toutes les 3 semaines - Entretien important des parcs	15 h
Abattage	- Tuerie sur l'exploitation - Préparation des commandes	18 h
Vente	- Marché, point de vente à la ferme, biocoop	17 h
Cumul des tâches	**Temps estimé par semaine**	**50 h**

Quelques repères économiques

-> Dans cette fiche la marge poussins aliments a été estimée. Elle correspond à la différence entre le chiffre d'affaires et les charges liées à l'achat des animaux et à l'alimentation.

Résultats issus de l'année 2012

Nombres de volailles vendues à l'année (poulets et pintades)	**3 819**
Chiffre d'Affaires	**75 258 €**
Achat de poussins	2 316 €
Alimentation	38 863 €
Total charges poussins-aliments	**41 179 €**
MARGE poussins/aliments (€/an)	**34 079 €**
MARGE poussins/aliments (€/volaille)	**8,93 €**

-> Attention :
- Cette marge ne représente pas la marge brute, ni directe de l'atelier, les charges variables (frais vétérinaires…) et fixes (eau, électricité, gaz…) et frais de transport sont à déduire.
- Les productions festives ne sont pas prises en compte (dindes) !

Autres charge à prendre en compte

Charges fixes	€/poulet/an
Electricité	493
Gaz	657
Eau	Eau du puits

Le point de vue de l'éleveur

Avantages

- Responsable de la production à la vente
  -> Peu d'intermédiaires
  -> Lien direct avec la clientèle
- Reconnaissance des clients
- Polyvalence du métier
- Libre arbitrage dans les décisions à prendre

Inconvénients/ difficultés

- Pas d'aides financières à l'installation, projet atypique

Conseil de l'éleveur aux futurs porteurs

- Savoir travailler en autonomie
- Être capable de prendre des décisions
- Ne pas sous estimer le temps de travail

-> Atelier volaille doit être principal

A consulter

Fiche réalisée par la Chambre d'agriculture du Var : **Volailles bio**

Fiche réalisée par les Chambres d'agriculture de Basse-Normandie et avec le soutien de la Région Basse-Normandie

RÉGION BASSE NORMANDIE